



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

SEPTEMBRE 2014

L'inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale
de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et messieurs les professeurs de SVT

S/C de Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
des collèges et lycées publics et privés sous contrat

Rectorat

**Inspection du second
degré**

2014-2015/n° 46

Affaire suivie par
Véronique GERONES-
TROADEC

Téléphone
0262 48 11 69

Fax
0262 48 11 90

Courriel
veronique.gerones-troadec@ac-
reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Chères et chers collègues,

Je souhaite avant tout la bienvenue aux professeurs qui découvrent notre académie pour la première fois, nul doute qu'ils seront conquis par la diversité du réel qui nous est ô combien chère en SVT, aux nouveaux collègues qui embrassent pour la première fois leur mission de professeur ainsi qu'aux personnels de laboratoire qui contribuent à la portée de notre enseignement expérimental.

A l'instar de l'année précédente, l'Inspection pédagogique régionale de SVT connaît quelques modifications dans la mesure où, cette année, celle-ci s'est étoffée : j'ai ainsi le plaisir d'accueillir monsieur Emmanuel Ménard et monsieur Nicolas Payet, professeurs respectivement au lycée Louis Payen et au collège de Plateau Caillou, comme chargés de mission d'inspection.

Dans le domaine du numérique, je tiens particulièrement à remercier monsieur Eric Faritiet pour son travail comme webmestre disciplinaire et Interlocuteur Académique pour les Nouvelles Technologies de l'Enseignement (IANTE), professeur qui vient tout juste d'embrasser la mission de formateur sciences 1^{er} degré à L'Espé. Je lui souhaite donc le meilleur pour le futur. Monsieur Richard Linarès, professeur au lycée Stella de St Leu, sera donc notre nouveau webmestre et IANTE.

L'Inspecteur général de SVT, membre du groupe des Sciences et technologies de la vie, de la santé et de la Terre, référent de notre académie est monsieur Dominique Rojat. L'Inspecteur général, Doyen du groupe STVST, est monsieur Bertrand Pajot, Inspecteur général de SVT.

Éléments de contexte – orientations nationales et académiques

Le collège des IA-IPR tient particulièrement à encourager et saluer chacun par avance pour son action et son engagement au service de la réussite de tous les élèves.

Dans le cadre général de la Loi d'Orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République, en nous appuyant sur le contenu de la circulaire de rentrée 2014 (http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79642) et sur le dossier de rentrée 2014-2015 (<http://www.education.gouv.fr/cid81791/rentree-scolaire-2014-2015.html>), nous souhaitons rappeler que la prise en compte individuelle et collégiale des priorités fixées par notre Ministre permettra d'œuvrer à la formation de futurs citoyens responsables et autonomes, de favoriser la réussite de tous les élèves par l'existence de parcours de réussite pour une meilleure insertion sociale et professionnelle de ceux-ci.

Nous précisons également que cette année sera marquée par plusieurs temps forts correspondant :

- aux phases de consultation nationale sur les projets proposés par le Conseil



2/4

- Supérieur des Programmes (projet de nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; projets de référentiels pour le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel ; nouveaux programmes en collège et projet de programme de l'enseignement moral et civique (école, collège et lycée) ;
- à la consultation nationale sur l'évaluation.

Nous continuerons à porter une attention particulière à votre implication dans le cadre de la politique de l'établissement. Préparer l'élève, citoyen en devenir, à vivre en société, nécessite une concertation des acteurs de la communauté éducative afin de garantir une cohérence entre les différentes actions menées.

Au regard des orientations prises dans le cadre du Plan de Travail Académique des inspecteurs, au collège comme au lycée, nous serons particulièrement attentifs à vos contributions individuelle et collective au service de l'amélioration de la **maîtrise de la langue française par les élèves, à la place du numérique au sein d'une pratique d'enseignement, à la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique** dans la classe et à l'attention portée à la mise en œuvre d'un **climat scolaire propice aux apprentissages**.

Pratiques professionnelles en SVT

Comme dans la lettre de rentrée 2013, il me semble important d'articuler les enjeux actuels de l'enseignement et la portée actuelle de notre discipline... qui a beaucoup évolué depuis 1831 (appellation de l'époque : histoire naturelle).

Réfléchissons bien ensemble au sens profond de l'École : l'École contribue à « former l'esprit » pour comprendre le Monde, pour que le jeune puisse se construire une posture de futur citoyen, responsable et autonome, adoptant une attitude critique et raisonnée, pour lui donner les clés lui permettant tout au long de sa vie de s'approprier de nouvelles connaissances et de poursuivre le développement de compétences. Nous sommes donc très éloignés du malentendu existant de manière pérenne entre élèves et institution : l'École qui ne consisterait qu'à répondre aux questions du professeur...

Dans ce cadre qui ne doit pas relever de l'utopie, il convient de s'interroger d'une part sur les modalités d'apprentissage (apport des neurosciences cognitives et de la psychologie cognitive) et sur la portée d'un enseignement des sciences de la vie et de la Terre.

1. Comment réconcilier « élève » et « apprentissage » ? Certainement en s'interrogeant non seulement sur les conditions nécessaires à l'apprentissage :

- Comment favoriser l'implication de l'élève, dépendante de l'estime de soi et de la motivation ? (Comment veiller à restaurer cette estime de soi chez l'élève en difficulté ? Comment la maintenir ? Comment articuler évaluation et estime de soi ? Quelle est la nature de la motivation et quels sont les facteurs qui la conditionnent ?)
- Quelles activités cognitives ?
- Quelles productions – élèves attendues ? Pour quoi faire ? Nature et rôles des productions ?
- Quelle part accorder à l'autonomie de l'élève ? Quelle typologie d'autonomie (d'exécution ou de pensée ?)
- Quelle place accordée à l'erreur ?
- Quelle place accordée au relationnel, à l'affectif ?

mais aussi sur les différentes théories de l'apprentissage qui induisent différentes pratiques pédagogiques...

2. La portée scientifique, éducative et citoyenne de notre enseignement

Notre enseignement fondé sur la construction de savoirs par l'élève grâce à une démarche d'investigation (scientifique) est à l'opposé d'un enseignement dogmatique. La diversité des thématiques étudiées sous l'angle d'une « éducation à... » vise à construire chez l'élève et par lui-même une autonomie de réflexion nécessaire à l'affirmation d'une posture responsable, empreinte d'ouverture et d'esprit critique. La variété des situations d'enseignement s'appuyant sur le concret (domaines de la santé, relevant de l'éthique, de l'environnement, du développement durable), l'approche systémique et la démarche d'investigation mises en œuvre



3/4

permettent, dans le cadre de pédagogies actives associées à des temps de prise de recul sur la construction du savoir (réflexivité), de motiver les élèves notamment par le sens donné aux apprentissages.

Par la richesse de vos cours, par les projets disciplinaires et pluridisciplinaires auxquels vous contribuez, nul doute que nous partageons cette culture commune...en faveur des élèves.

Afin de formaliser de manière concrète la cohérence de l'enseignement de SVT au regard des spécificités de l'établissement, de son projet et des priorités académiques, j'incite vivement les équipes à rédiger collégalement un document « **projet pédagogique SVT dans le collège... le lycée** » au cours de cette année afin que ce document soit finalisé pour la fin de l'année scolaire. Ce projet pédagogique articulant programme national / besoins des élèves (local) permettra d'explicitier vis-à-vis de tous, en interne comme en externe, la cohérence, la logique et la richesse de la réflexion menée par l'équipe de SVT au sein de l'établissement au service de la réussite de tous les élèves.

Interrelations SVT/autres disciplines : approche systémique et regards croisés

Au collège, la mise en cohérence des enseignements par le biais des thèmes de convergence, l'expérimentation « Enseignement Intégré des Sciences et de la Technologie », expérimentation issue à l'origine d'une équipe de professeurs, vont dans ce sens (pour de plus amples informations : <http://www.fondation-lamap.org/fr/eist>).

Depuis l'année dernière, le concours « C'Genial » (permettant la construction avec les élèves d'un projet scientifique d'aborder ainsi de façon différente l'enseignement des sciences et d'apprendre aux jeunes la démarche de projet) en partenariat avec « Sciences à l'École » (dispositif d'initiative ministérielle qui a pour but de susciter et soutenir des projets de culture scientifique dans l'enseignement du second degré et de contribuer ainsi au développement des vocations scientifiques chez les jeunes) peut être un levier pertinent pour aller dans le sens d'une liaison école-collège dans les domaines scientifiques et technologiques.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 novembre : <http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux>. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à solliciter Aurore Benosa, référente académique à l'adresse suivante : aurore.benosa@ac-reunion.fr .

Au lycée, l'enseignement d'exploration Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) ainsi que les Travaux Personnels Encadrés (TPE) constituent des dispositifs-leviers favorisant les croisements disciplinaires.

Le concours C.Génial est également organisé, au niveau national, avec une dimension européenne et internationale puisqu'il opère la sélection des délégations françaises envoyées aux concours EUCYS (European Union Contest for Young Scientists) et CASTIC (China Adolescents Science and Technology Innovation Contest).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 novembre à 17h également (heure métropolitaine) : <http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux/c-genial-2015/cgenial2015-lycee> .

Ces enseignements et concours constituent des leviers en faveur de l'apprentissage des élèves mais ce ne sont pas les seuls ! Aussi les inspections pédagogiques régionales sont disposées à vous accompagner dans tout projet innovant.

Accompagnement - Formation - Mutualisation

Les offres du PAF ont été élaborées à partir des besoins recensés. Afin de favoriser une dynamique disciplinaire à l'échelle de l'académie, plusieurs groupes de réflexion/production ont également été créés au regard des besoins et des priorités : SVT et maîtrise de la langue française ; SVT et numérique ; SVT et compétences ; DNL SVT. Les productions seront consultables en fin d'année sur le nouveau site académique.

Communication

Une liste de diffusion disciplinaire a été créée l'année dernière à partir de vos adresses de messagerie professionnelles (de type "prénom.nom@ac-reunion.fr, sauf en cas d'homonymie). Votre adresse professionnelle est requise pour toute communication d'ordre professionnel.



4/4

Parallèlement à cette liste de diffusion disciplinaire, je vous invite notamment à consulter :

- le site de SVT académique : <http://svt.ac-reunion.fr> : celui-ci sera entièrement remanié durant cette année scolaire, tout comme tous les autres sites disciplinaires.
- le site de SVT national : <http://eduscol.education.fr/svt/>.

Je vous rappelle que toute demande à caractère officiel doit se faire par écrit, sous couvert de votre chef d'établissement, à l'adresse suivante :

Rectorat de La Réunion
Secrétariat des inspecteurs
24, avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9.

Enfin, je tiens réellement à saluer votre engagement pour favoriser la réussite de tous les élèves. Cette première année parmi vous m'a montré la richesse et la portée de vos actions, témoins de votre dynamisme pertinent, car justement éclairé.

Je souhaiterais exprimer ma sincère gratitude aux professeurs impliqués dans la préparation et la correction des épreuves d'examens et de concours (élèves et recrutement de professeurs), aux professeurs coordonnateurs de commissions d'entente et d'harmonisation, aux professeurs formateurs et conseillers pédagogiques qui assurent, avec beaucoup d'engagement et de conscience professionnelle, l'accompagnement de nos jeunes collègues et la mise en œuvre du plan académique de formation, aux professeurs qui se sont lancés dans la conception des sujets de l'épreuve d'évaluation des compétences expérimentales.

C'est par un travail d'équipe et de collaboration active que nous relèverons ensemble le défi d'aller plus loin et plus haut pour la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Aussi, à toutes et à tous, je vous souhaite le meilleur pour cette année scolaire, tant dans le domaine professionnel que personnel.

Véronique Gerones-Troadec
IA-IPR de SVT
Veronique.gerones-troadec@ac-reunion.fr